



ETAT DES LIEUX DE SORTIE

Mode d'emploi – aspects techniques

Afin de vous permettre de bien préparer l'état des lieux de sortie de votre logement et de ses annexes (cave, garage, jardin...) et ainsi de réduire au maximum les éventuels frais de remise en état qui pourraient vous être imputés, nous vous invitons à utiliser ce document tel un mode d'emploi de l'état des lieux de sortie en cochant les cases au fur et à mesure.

N'hésitez pas à accepter ou à demander un **pré-état des lieux** à votre territoire. Cela vous aidera grandement à **bien préparer votre état des lieux** de sortie.

❖ REGLES DE BASE

- Je vide entièrement mon logement et ses annexes (garage, cave, terrasse et jardin) de tous ses meubles, objets et débris.
- Je nettoie mon logement et ses annexes (garage, cave, terrasse et jardin).
- Je remets mon logement et ses annexes dans leur configuration d'origine (ex : cloisons, ouvertures, sols), sauf accord écrit de Haute-Savoie HABITAT, que je devrai fournir lors de l'état des lieux.

❖ CLES, BADGES, TELECOMMANDES

- Je restitue toutes les clés, même celles des placards.
 - Je restitue tous les badges.
 - Je restitue toutes les télécommandes.
- Regroupez et identifiez les clés pour gagner du temps le jour de l'état des lieux définitif.

❖ ELECTRICITE

- Je m'assure que les prises de courant, les interrupteurs et tous les autres équipements électriques sont en bon état et je fais le nécessaire pour qu'ils le soient si ce n'est pas le cas.
- Je m'assure que mon logement et ses annexes sont dépourvus de branchements électriques rajoutés et de tout matériau non conforme (ex : dalle polystyrène, lambris...), sauf accord écrit de Haute-Savoie HABITAT que je devrai fournir le jour de l'état des lieux.
- Je dépose mes lustres, spots et autres luminaires.
- Je remets toutes les douilles.

❖ JARDIN/TERRASSE

- Je débarrasse mon espace privatif extérieur.
- Je taille ma haie et je tonds ma pelouse.

❖ MENUISERIES

- Je répare les poignées de portes mal fixées.
- Je remplace les poignées de portes dégradées.
- Je répare ou remplace les manivelles de volets roulants et placards coulissants

❖ MEUBLES

- Je démonte et débarrasse tous mes meubles (ex : cuisine, placards) y compris ceux fixés aux murs et, le cas échéant, je remets en place les meubles fournis par Haute-Savoie HABITAT, sauf [convention tripartite](#) signée par toutes les parties à présenter le jour de l'état des lieux.

❖ MURS

- Je rebouche proprement les trous percés.
- Je recolle le papier peint décollé
- Si j'ai dégradé les murs de mon logement (ex : papier peint déchiré ou arraché, traces de feutre, tâches, peinture mal réalisée...), je suis informé(e) que Haute-Savoie HABITAT me facturera le coût de la dégradation.

❖ PARTIES COMMUNES

- Je ne laisse aucun déchet dans les parties communes intérieures et extérieures (ex : cartons, sacs, meubles...). Je dépose tous mes objets encombrants en déchetterie.

❖ PLOMBERIE

- Je vérifie l'état de mes équipements sanitaires et, le cas échéant (constat d'un problème), je fais appel à l'entreprise sous contrat.

❖ PROPRETE/HYGIENE

- Je nettoie mon logement et ses annexes afin qu'ils soient propres et en bon état, y compris les sanitaires (détartrage), les équipements électriques, les murs, sols et plafonds ainsi que les équipements divers comme les meubles, les poignées, les manivelles de volets roulants, les interrupteurs, les vitres, les portes, les encadrements de portes et de fenêtres. Sols, murs et plafonds doivent être lessivés si nécessaire.
- Je dépose mon abattant de cuvette de toilettes.

❖ SOLS

- Si j'ai dégradé les sols de mon logement (ex : brûlures, trous, tâches...), je suis informé(e) que Haute-Savoie HABITAT me facturera le coût de la dégradation.

Pour obtenir plus d'information sur les travaux autorisés, soumis à autorisation ou interdits, rendez-vous sur <https://www.hautesavoiehabitat.fr/>